LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A MONTROUGE PROPOSITIONS DE LA FCPE

Sur la base des réponses aux questionnaires envoyés par la Mairie aux familles Montrougiennes, aux enseignants et personnels de mairie intervenants dans les écoles (ATSEM, animateurs, agents de service), une nouvelle organisation scolaire pour la rentrée scolaire 2014 a été votée en Conseil Municipal en décembre 2013. L'année prochaine, les enfants de Montrouge auront une semaine d'école répartie sur 4,5 jours avec école le mercredi matin de 8h30 à 11h30 et les autres jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45.

Les parents d'élèves se posent des questions sur l'organisation de la plage horaire de temps périscolaire de 15h45 à 19h00. Ils souhaitent également profiter de la réflexion sur la mise en place des nouveaux rythmes pour revenir sur l'organisation de la pause méridienne qui dure déjà actuellement deux heures et qui comprend un temps de restauration et un temps d'activités périscolaires encadrées par les animateurs.

Les parents d'élèves FCPE de Montrouge souhaitent rappeler les positions qui sont les leurs concernant la mise en place de la réforme à Montrouge.

1. **Durée / organisation des activités :**
   Le temps à organiser à la fin de l'école correspondant à une tranche horaire large (15h45 - 19h00), il nous semble important de proposer un découpage qui permettent la mise en place de "vraies" activités et non pas d'une simple garderie. Pour cela, un créneau horaire de une heure ou une heure et demie nous semble un minimum surtout si faute de locaux dans les écoles pour accueillir ces activités, des locaux situés en dehors des écoles doivent être utilisés.

   D'un point de vue pratique, nous pensons que des activités proposées au trimestre permettraient :
   - des inscriptions plus faciles : actuellement, dans la plupart des écoles, pour les activités se déroulant pendant la pause méridienne, les enfants doivent dire aux animateurs tous les jours quelle activité ils veulent faire ce jour là.
   - un meilleur suivi pour les équipes d'animation : ils sauraient ainsi à l'avance combien et quels enfants participent à l'activité qu'ils encadrent.

2. **Lieux pour les activités :**
   Dans la plupart des écoles, les espaces disponibles en dehors des salles de classes sont actuellement très limités (bibliothèque et/ou salle informatique, réfectoire, préau). Ces espaces ne sont pas suffisants pour accueillir tous les enfants lors du temps périscolaire.
   Nous proposons donc que certaines activités se déroulent dans des locaux extérieurs à l'école dans un périmètre restreint autour de ces écoles. Ces locaux existent et appartiennent pour la plupart à la mairie qui pourrait décider de mieux les utiliser en journée pendant la semaine : gymnases, stades, centres de loisirs Jules Guesdes et Delerue, médiathèque, maison des associations, Beffroi, espace Colucci, conservatoire, associations ...
   L' utilisation des classes pour les activités périscolaire ne nous paraît pas souhaitable.

3. **Liens avec des associations ou intervenants extérieurs / complémentarité avec les animateurs :**
   Lors des premières réunions avec la mairie au printemps 2013, il nous avait été annoncé que des contacts seraient pris avec les associations montrougiennes afin de voir dans quelle mesure elles pourraient apporter leurs compétences à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Depuis, la mairie nous a annoncé qu'elle n'en avait encore rencontré aucune. Nous trouvons dommage de se priver de cet apport extérieur.
   La mairie souhaite s'appuyer sur ses équipes d'animation pour encadrer les temps périscolaires. Nous sommes d'accord avec cette approche à condition que la mairie renforce ses équipes et leur donne plus de moyens pour mettre en place des activités.
   Cela n'est pas, par contre, contradictoire avec le fait de faire intervenir des associations extérieures ayant une spécialisation dans un domaine particulier. Il nous semble qu'une complémentarité existe entre les animateurs et les intervenants extérieurs. Chacun pouvant apporter à l'autre son expérience : animation et encadrement des enfants / spécialisation dans un domaine.
   Associer un animateur avec un intervenant extérieur aurait un double avantage :
   - faire monter les animateurs en compétences
   - assurer un encadrement de l'activité avec un animateur qui connaît les enfants
   Faire intervenir des associations extérieures constituerait une réelle plus-value. Cependant, il nous semble également important que ces associations aient des agréments afin d'avoir des garanties sur leurs activités.

4. **Projet Educatif De Territoire :**
   La construction d'un projet éducatif de territoire, tenant compte de l'ensemble des ressources locales, et associant tous les partenaires nous semble également très importante. C'est l'occasion de formaliser le projet éducatif des équipes périscolaires et d'impliquer tous les interlocuteurs.
   Elle permettrait également de pouvoir obtenir des aides financières supplémentaires par exemple de la Caisse d'Allocation Familiale qui conditionne ses aides à la mise en place d'un PEDT.
   La construction de ce projet éducatif de territoire ne doit pas être l'occasion de diminuer le taux d'encadrement des équipes d'animation vis-à-vis des enfants. Ce ne doit pas être un PEDT dérogatoire (décret du 2 août 2013) mais bien une opportunité d'amélioration du contenu et de la qualité des activités proposées en respectant la législation en vigueur (code de l'action sociale et des familles).

Sans revenir sur la décision concernant les nouveaux horaires, la FCPE propose deux organisations horaires possibles en séparant la maternelle et l'élémentaire.

Nous regrettons néanmoins que le choix des horaires ait été enterriné avant que la réflexion sur l'organisation pratique (locaux, intervenants ...) et le contenu des activités ait été réellement lancée. Il nous aurait paru plus judicieux de mener ces deux réflexions de front, l'une pouvant avoir une influence sur l'autre.
Nous réaffirmons que l'organisation de la pause méridienne doit aussi faire partie de la réflexion menée par les groupes de travail des services de la mairie.

En fin de document, nous proposons aussi une réflexion sur d'autres possibilités qui n'ont pas été envisagées et qui demandent réflexion.

Proposition d'organisation pour la maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H30/8H30	Activités périscolaires	Activités Périscolaires	Activités périscolaires	Activités périscolaires	Activités périscolaires
8H30/11H30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11H30/13H30	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires
13H30/15H45	Classe	Classe		Classe	Classe
15H45/16H45	Activités périscolaires	Activités périscolaires		Activités périscolaires	Activités périscolaires
16H45/17H15	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
17H15/19H00	Activités péri scolaires	Activités péri scolaires		Activités péri scolaires	Activités péri scolaires

Les sorties des enfants pourraient se faire à 11h30, 15h45, 16h45 et à partir de 17h15.

Proposition d'organisation pour l'élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H30 / 8H30	Activités périscolaires	Activités Périscolaires	Activités Périscolaires	Activités périscolaires	Activités périscolaires
8H30/ 11H30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11H30/13H30	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires	Pause méridienne/ activités périscolaires
13H30/15H45	Classe	Classe		Classe	Classe
15H45/ 17h00	Activités périscolaires	Activités Périscolaires		Activités périscolaires	Activités périscolaires
17H00/17H15	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
17H15/18H00	Etude	Etude		Etude	Etude
18H00/19H00	Activités périscolaires	Activités Périscolaires		Activités périscolaires	Activités périscolaires

Les sorties des enfants pourraient se faire à 11h30, 15h45, 17h et à partir de 18h.

Autres scénarios possibles :

- **Scénarios n'étant pas proposé dans le questionnaire envoyé aux familles :**

  - ***Pause méridienne étendue pour les maternelles :***

  Le début d'après-midi étant réservé principalement en petite et moyenne section soit à la sieste, soit à un temps calme, il serait possible d'allonger la pause méridienne pour les écoles maternelles de façon à ce que la sieste se fasse sur le temps périscolaire et laisse du temps l'après-midi en classe pour les enseignants.
  Avec la proposition actuelle, le temps passé réellement en classe l'après-midi risque d'être fortement réduit.

  - ***Horaires différents suivants les jours en élementaire :***

  Une autre possibilité serait d'avoir un emploi du temps différent suivant les jours de la semaine et suivant les classes dans un même école par exemple en séparant les cycle 2 (CP-CE1) et les cycles 3 (CE2-CM1-CM2).
  Les horaires de classe l'après-midi seraient donc par exemple :
  - pour un cycle :
    lundi et jeudi: 13h30 -15h
    mardi et vendredi : 13h30 - 16h30
  - pour l'autre cycle :
    lundi et jeudi: 13h30 -16h30
    mardi et vendredi : 13h30 - 15h

  Les activités périscolaires de l'après-midi auraient donc lieu un jour sur deux pendant 1h30 de 15h à 16h30.
  Le temps après 16h30 resterait organisé comme actuellement tous les jours : goûter puis étude de 17h à 18h et temps périscolaire jusqu'à 19h.
  Ceci permettrait de mettre en place des activités périscolaires par cycle et de séparer ainsi les "petits" des "grands" en envisageant des activités adaptées à chaque tranche d'âge. La durée de 1h30 permettrait aussi d'organiser des activités à l'extérieur de l'école dans un périmètre proche. Elle permettrait également de limiter le nombre d'animateurs nécessaires à l'encadrement des activités, le nombre d'enfant à encadrer à la fois étant divisé par deux. Cela permettrait également aux animateurs de travailler plus sur un temps réparti sur toute la semaine.

- **Scénario faisant partie du questionnaire envoyé aux familles :**

  - ***Pause méridienne étendue pour les maternelles et les élémentaires :***

  Ce scénario qui faisait partie du questionnaire, n'a pas été étudié par la mairie car ce n'était pas le scénario qui a obtenu le plus de réponses positives.
  L' allongement de la pause méridienne permettrait, selon les chronobiologistes, de faire correspondre les pics d'attention des enfants avec les horaires de classe.
  Elle permettrait également d'organiser des activités pour tous les enfants sur le temps du midi et comme pour le temps périscolaire de la fin d'après-midi de faciliter l'organisation des activités à l'extérieur des écoles.